

**PLAN LOCAL D'URBANISME
 INTERCOMMUNAL**

**4 - Annexes
 4-1-a- Servitudes**

Commune de Cuffy

5- Ensemble du territoire au 1 - 8 000e

- Légende**
- A4 - Servitudes concernant les terrains riverains des cours non domaniaux ou compris dans l'emprise du lit de ces cours d'eau
 - A5 - Servitudes pour la pose des canalisations publiques d'eau potable et d'assainissement - non fourni pour l'instant
 - EL7 - Servitudes d'alignement
 - H aérien HT - Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques
 - H aérien BT - Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques
 - H souterrain HT - Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques
 - H souterrain BT - Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques
 - PT3 - Servitudes relatives aux communications téléphoniques et télégraphiques - non fourni pour l'instant
 - ▲ AC1 - Servitudes de protection des monuments historiques
 - AC1 - Servitudes de protection des monuments historiques
 - AC2 - Servitudes de protection des sites et des monuments naturels
 - ASI - Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales
 - EL2bis - Servitudes en zones submersibles spéciales à la Loire et à ses affluents
 - E3 - Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de distribution et de transport de gaz
 - INT1 - Servitudes au voisinage des cimetières
 - PT1 - Servitudes relatives aux transmissions radioélectriques concernant la protection contre les perturbations électromagnétiques
 - PT2 - Servitudes relatives aux transmissions radioélectriques concernant la protection contre les obstacles des centres d'émission et de réceptions exploités par l'Etat
 - T1 - Servitudes relatives aux chemins de fer
 - T5 - Servitudes aéro-nautiques de dégagement
 - T7 - Servitudes établies à l'extérieur des zones de dégagement / non représenté, s'applique sur le territoire hors T5

P.L.U.I. :	Délibération du conseil communautaire en date du :
Elaboration :	16 Décembre 2015
Arrêt du projet :	09 Mai 2019

Bureaux d'études :			
ATELIER PASSAGES Paysage	Patricia MORELLON Urbanisme	BIGOS Environnement	TCs & BP architecture

